

OLIVIER DUSSOPT SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 11 octobre 2019 N°832

M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'État auprès de M. Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, et M. Christian DUBÉ, Ministre de l'Administration gouvernementale et Président du Conseil du trésor du Québec, ont renouvelé ce jour le protocole de coopération portant sur la gouvernance et la modernisation de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique entre le Québec et la France

Forts d'une histoire commune et liés d'une amitié indéfectible, le Québec et la France partagent, aujourd'hui et plus que jamais, une vision commune fondée sur la promotion des valeurs démocratiques, des droits de l'Homme, de la solidarité et du respect de la diversité.

Dans un contexte marqué par des attentes fortes des citoyens pour une fonction publique innovante, performante, transparente et accessible, le Québec et la France ont souhaité renforcer leur coopération dans les domaines de la gouvernance et de la modernisation de la gestion des ressources humaines, pour mieux accompagner la transformation de la fonction publique.

Le Québec et la France sont convaincus de la nécessité d'améliorer sans cesse la qualité du travail des administrations publiques, et des services publics, au bénéfice des usagerscitoyens et des acteurs économiques.

Animés par cette même ambition, M. Christian DUBÉ, Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor du gouvernement québécois et M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics pour le gouvernement français, ont signé un nouveau protocole de coopération portant sur la gouvernance et la modernisation de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique.

Ce nouveau protocole de coopération entre les deux administrations affiche l'ambition d'une fonction publique performante et innovante qui se transforme afin de répondre aux attentes des citoyens mais aussi de ses agents publics. Cet accord prévoit également de travailler sur les questions d'attractivité au sein de la fonction publique, comment recruter et fidéliser les nouveaux talents, favoriser l'égalité femmes/hommes et la diversité, pour que la fonction publique soit à l'image de la société.





Le secrétariat du conseil du trésor québécois et la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) française mettront en œuvre cet accord qui permettra également de favoriser le rapprochement et la collaboration de deux associations de jeunes fonctionnaires, le forum des jeunes fonctionnaires québécois et Fonction publique 21e siècle (FP21) pour les jeunes fonctionnaires français.

Contact presse:

<u>Secrétariat du chef de cabinet</u> : 01 53 18 45 75 / Adresse mail : <u>chefcab.semacp@cabinets.finances.gouv.fr</u> Service de presse de l'Ambassade de France au Canada : <u>nathalie.simon-clerc@diplomatie.gouv.fr</u>

